

SESSION SPÉCIALE DU 5 DÉCEMBRE 2001

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mercredi le cinquième jour du mois de décembre en l'an deux mille un, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 23:21 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant corps complet.

Cette session spéciale a été convoqué selon l'article 157 du Code municipal du Québec.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Mandat des conseillers
- 3) Nomination au sein de comité
 - Patrimoine
 - Relations de travail
- 4) Avis de motion – Nouvelle réglementation
 - Tenue des sessions
 - Gestion des déchets
 - Délégation de pouvoir
 - Modalités de paiement des taxes foncières
 - Constituant un comité consultatif d'urbanisme
 - Nouveau traitement des élus
- 5) Armoiries de la municipalité

Levée de l'assemblée

354-2001 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

355-2001 **MANDAT DES CONSEILLERS**

Monsieur Jean Lecours présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

Maire – Monsieur Jean Lecours

- Assainissement des eaux usées (R)
- Usine de traitement de l'eau (R)
- Comité d'embellissement (R)
- Centre agronomique (R)
- Office municipal d'habitation (A)
- Relations de travail (A)
- Tous les dossiers
- Membre d'office sur tous les comités

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 5 DÉCEMBRE 2001

Conseiller # 1 – Monsieur Jean Lafleur

- Voirie (R)
- Aqueduc et égout (R)
- Usine de traitement de l'eau (A)
- Développement (A)

Conseiller # 2 – Monsieur Berchmans Dancause

- Récupération et vidanges (R)
- Environnement (A)
- Assainissement des eaux usées (A)
- Fonds industriel (A)
- Hôtel de ville (A)
- Centre culturel (A)
- Loisirs (A)

Conseiller # 3 – Monsieur Michel Routhier

- Développement (R)
- Transport adapté (R)
- Hôtel de ville (R)
- Centre culturel (R)
- Loisirs (R)

Conseiller # 4 – Monsieur Jean-Pierre Ducruc

- Urbanisme (R)
- Domaine Joly (R)
- Environnement (R)
- Agriculture (A)
- Récupération et vidanges (A)

Conseiller # 5 – Monsieur Sylvain Boulianne

- Office municipal d'habitation (R)
- Fonds industriel (R)
- Incendie et sécurité publique (R)
- Relations de travail (R)
- Comité patrimoine (R)
- Transport adapté (A)

Conseiller # 6 – Monsieur Michel Cameron

- Agriculture (R)
- Aqueduc et égout (A)
- Incendie et sécurité publique (A)
- Urbanisme (A)
- Voirie (A)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

Que la présente résolution abroge les résolutions # 248-2000 et 152-2000 des ex-municipalités du Village et de la Paroisse de Sainte-Croix respectivement.

NOMINATION AU SEIN DE COMITÉ

356-2001

PATRIMOINE

Attendu les articles 79 et suivants du Code municipal du Québec ;

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 5 DÉCEMBRE 2001

- Sylvain Boulianne, conseiller
- Gaétan Cayer, résidant
- Marcel Desrochers, résidant
- Camilien Lauzé, résidant
- Raymond Matte, résidant
- Jean Rousseau, résidant
- Maurice Garneau, résidant

Qu'une clé donnant accès aux aires de l'exposition (Hôtel de ville) soit remise à M. Gaétan Cayer jusqu'au parachèvement du projet du patrimoine.

La présente remplace la résolution numéro 173-2001 de l'ex-municipalité du Village de Sainte-Croix.

357-2001

RELATIONS DE TRAVAIL

Attendu les articles 79 et suivants du Code municipal du Québec ;

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

- Jean Lecours, maire
- Sylvain Boulianne, conseiller
- Jean Lafleur, conseiller

La présente abroge toute résolution antérieure.

AVIS DE MOTION – NOUVELLE RÉGLEMENTATION

TENUE DES SESSIONS

Avis de motion est donné par Jean Lafleur que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement concernant la tenue des sessions du conseil municipal.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

GESTION DES DÉCHETS

Avis de motion est donné par Berchmans Dancause que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement concernant la gestion des déchets solides et la collecte sélective des matériaux récupérables.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Avis de motion est donné par Michel Routhier que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement à l'effet de déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Avis de motion est donné par Sylvain Boulianne que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 5 DÉCEMBRE 2001

CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement aux fins d'abroger et de remplacer les règlements # 212-1995 & 06-1991 constituant un comité consultatif d'urbanisme pour les ex-municipalités du Village et de la Paroisse de Sainte-Croix.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

NOUVEAU TRAITEMENT DES ÉLUS

Avis de motion est donné par Michel Cameron, que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement relatif au traitement des élus municipaux en remplacement des règlements numéros 257-1999 et 05-2000 des ex-municipalités du Village et de la Paroisse de Sainte-Croix.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

358-2001

ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE l'ex-municipalité de la Paroisse de Sainte-Croix ne possédait pas d'armoiries ;

ATTENDU QUE l'ex-municipalité du Village de Sainte-Croix possédait des armoiries officielles ;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de conserver les armoiries officielles déjà existantes et d'y apporter les adaptations nécessaires à la nouvelle municipalité selon le cas, et tenant compte des faibles coûts d'adaptation.

359-2001

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de lever la présente session à 23:34 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier